

# La Gazette de l'UDR **FO**

## Édito:

## Retraités inFO Gironde

### Des retraités de plus en plus pauvres

Les retraités sont dans l'œil du cyclone depuis l'arrivée de M. Macron au pouvoir en 2017. En effet, nous sommes la catégorie la plus touchée, rappelons-nous les attaques que nous avons subies :

- Augmentation de 1,7 point de la CSG soit une augmentation de 25%
- Nombreuses années sans augmentation des retraites contrairement à ce qui est prévu par la loi
- Des augmentations bien inférieures au coût de la vie !

En 6 ans, le pouvoir d'achat des retraités a diminué de 7,6%. L'inflation de 6,9% sur 1 an a encore progressé de 2,9% sur les quatre premiers mois de l'année 2023. Cela ne gêne pas le gouvernement, normal il n'y a pas d'élections en vue. Je vous rappelle que notre dernière augmentation au mois de janvier 2023 est de 0,8%. Une misère !

Dans le même temps, sous prétexte de la guerre en Ukraine, les prix se sont envolés : gaz +80%, électricité +28%, pâtes +37%, légumes frais +33%, beurre +30%, fromage +25%, viandes, poissons et œufs +16,4%. Ces augmentations sont dues à des spéculateurs avides qui s'engraissent sur le dos des populations.

Les retraités deviennent de plus en plus pauvres :

- 13% ont recours à des associations caritatives, à des magasins de déstockage pour se nourrir
- 22% ne se soignent plus
- 33% accèdent difficilement aux transports urbains
- 49% renoncent à des dépenses

telles que la culture, les sports et les loisirs.

Pressé par la commission européenne, le gouvernement est obnubilé par le poids des pensions et des retraites dans le Produit Intérieur Brut, actuellement, il est de 13,9%. Leur seule solution consiste à diminuer le montant des retraites et des pensions (leur souhait est de le ramener autour de 11%).

D'un côté, on serre la vis aux « vieux », de l'autre, on ouvre les vannes à la finance.

L'Etat donne des milliards aux très riches sans contrepartie, augmente le budget de l'armée, protège les niches fiscales de ses amis milliardaires et de l'autre fait la chasse aux soit « disantes » niches sociales, diminue les remboursements de la sécurité sociale, baisse les APL, ferme des lits d'hôpitaux....

Paupériser les retraités ne suffit plus au gouvernement. Il s'attaque à la classe ouvrière en voulant détruire tous les acquis du Conseil National de la Résistance. Le dernier exemple en date est la contre-réforme des retraites voulue par le Président de la République, aux ordres de l'Europe et des banquiers.

Dans ce contexte particulièrement difficile pour eux, les retraités ont participé en masse aux 14 manifestations organisées par l'intersyndicale. Nous avons exprimé notre solidarité avec les actifs et surtout avons défendu et continuons à défendre tout ce que nos anciens ont réussi à gagner, grâce à des grèves massives. Au mépris de l'unité

syndicale, de l'opposition de 90% des salariés et de leur forte mobilisation, le gouvernement persiste et signe. Mais le combat continue.

Pour terminer, le 15 juin à l'appel du groupe des 9, une centaine de retraités à Bordeaux ont manifesté pour revendiquer :

- Une augmentation immédiate des pensions de 7%
- Des mesures de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat depuis 2017
- Une pension au minimum au SMIC
- L'indexation des pensions selon le salaire moyen.

Ces revendications sont vitales, les retraités n'ont plus les moyens de vivre ou de survivre, d'aider leurs enfants, petits-enfants. Plus de 5 millions de retraités vivent sous le seuil de pauvreté.

Le gouvernement doit entendre la souffrance des retraités.

Je ne peux terminer ce premier édit, sans remercier Michelle, qui a laissé son poste de Présidente lors de la dernière AG de notre UDR, pour tout le magnifique travail accompli durant sa mandature. L'UDR a continué à grandir et surtout elle n'a jamais lâché malgré parfois des moments difficiles.

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances, reposez-vous bien.

Continuons le combat, ne lâchons rien.

Préparons-nous pour la rentrée de septembre, une explosion sociale n'est pas à exclure.

## UN CONGRÈS À LA BAGARRE POUR NE PAS LAISSER TOURNER LA PAGE

Le cadre était idyllique. Mais ni le bleu du bassin, ni son soleil, ni ses voiliers au loin, qu'ils avaient pourtant sous les yeux en continu, n'ont détourné de l'essentiel les plus de 250 délégués au 29<sup>e</sup> congrès de l'Union départementale FO de la Gironde. Ils étaient réunis les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin au palais des congrès d'Arcachon, où ils ont été accueillis par Nelly Hugo, secrétaire du syndicat FO des municipaux du bassin d'Arcachon, puis par Pierre Cavoli, 1<sup>er</sup> adjoint au maire d'Arcachon. Porteurs du mandat de 81 syndicats représentant plus de 75% des voix FO du département, ils ont fait preuve d'une vitalité et d'une détermination intactes après cinq mois de mobilisation contre la réforme des retraites. L'intervention de notre camarade Michelle Wagner, sa dernière en tant que présidente de l'UDR a été lue à la tribune par notre nouveau président Patrick Faucouneau.

Sous la présidence, à titre exceptionnel\*, du secrétaire général de la confédération Frédéric Souillot, 31 délégués sont intervenus à la tribune, un nombre particulièrement élevé pour un congrès d'union départementale.

De toutes les prises de parole -émanant de secteurs très divers- (de l'énergie à la banque, en passant par la métallurgie, les Ehpad, l'Éducation nationale, la formation professionnelle, la défense, la santé, les organismes sociaux, la poste et les télécoms, la SNCF, la police, l'équipement, les territoriaux ...), il est ressorti que la page de la réforme des retraites n'est pas tournée et qu'elle ne devra pas l'être, quoi qu'il arrive, tant que son abrogation n'aura pas été obtenue.

La discussion empreinte d'une franche camaraderie a ainsi débouché sur l'adoption à l'unanimité d'une résolution par laquelle, le congrès a appelé ses syndicats et ses militants « à mettre la grève à l'ordre du jour dans chaque entreprise, établissement et service » en organisant « réunions des syndiqués, tracts, heure d'information, contacts avec les autres syndicats, assemblées générales pour préparer la grève du 6 juin et discuter des suites si le gouvernement refuse de reculer. »

### « Notre seule arme c'est la grève »

En présentant le complément oral au rapport d'activité (également adopté à l'unanimité, tout comme le rapport de trésorerie), Philippe Mano (réel secrétaire général de l'UD à ce congrès) avait souligné : « Ce n'est pas parce qu'une loi est adoptée, appliquée et même votée qu'on doit arrêter de la combattre si elle est injuste (...).

Notre action ne peut pas reposer sur l'attente de ce qu'il va sortir du parlement. Ce qui compte c'est le rapport de force, c'est pourquoi il faut l'intensifier partout où l'on peut ».

Le secrétaire général de la confédération, Frédéric Souillot, après avoir écouté les débats, a déclaré à son tour : « Notre seule arme c'est la grève. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier nous avons mis des millions de personnes dans la rue et le taux de productivité de la France a baissé de 1,7%. Nous ne tournons pas la page, ce qui n'empêchera pas de continuer à revendiquer, sur les salaires, et pas seulement. Nous ne nous laisserons pas entraîner sur du sociétal. Nous allons continuer dans l'intersyndicale, mais nous ne nous voulons pas d'une unicité systématique sur tout. »

De fait, de plus en plus de motifs de mécontentement et de mobilisation s'ajoutent à la détermination à obtenir l'abrogation de la réforme Macron des retraites. Il a ainsi fallu une semaine de grève chez Sabena pour obtenir 120 euros d'augmentation générale avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier, a rapporté le délégué de la métallurgie.

### « Nous refusons de devenir des médecins légistes »

L'acharnement des gouvernements successifs à détruire les services publics, en particulier la brutalité inouïe avec laquelle le gouvernement actuel s'emploie à finir cette sinistre tâche, ont constitué l'un des autres fils rouges de ce congrès. Les exemples se sont succédé à la tribune : 125 bureaux de poste seulement aujourd'hui en Gironde contre 280 en 2010, 70 000 postes de personnels civils de la défense supprimés en moins de vingt ans dans tout le pays, 12% d'effectif en moins dans l'Équipement en cinq ans, destruction de l'enseignement professionnel, un pacte enseignant alors que des milliers de postes sont supprimés dans le premier et second degré, fusion des AESH et des AED, contre-réforme du Bac, des dizaines de milliers de bacheliers laissés sur le carreau dans le cadre de Parcoursup...

Le témoignage des deux délégués du syndicat FO des médecins hospitaliers (SNMH-FO), qui intervenaient pour la première fois dans un congrès FO, a été particulièrement poignant : « Nous manquons de bras, de personnels soignants, ont-elles expliqué, nous laissons des malades dans les couloirs et même dehors. Au CHU de Bordeaux, on laisse de jeunes médecins gérer seuls le service des urgences, ils préfèrent partir. Nous refusons de devenir des médecins légistes. Laissez-nous soigner nos patients, c'est le titre de la lettre que nous avons adressée à l'ARS. » Et de conclure : « Parlez de notre syndicat aux médecins !

*Le recrutement est essentiel, il nous faut passer à l'action. Il faut se battre. Il faut recruter des médecins pour défendre ce service qui jusqu'à présent m'a permis de soigner et de sauver, comme je m'y suis engagée quand j'ai prêté serment il y a trente ans.* » Cet appel aura été un des moments les plus marquants du congrès.

**« Si on lâche sur les libertés, on perd sur tout le reste »**

Un autre aspect du combat à mener a été plus d'une fois évoqué à la tribune, celui de la défense des libertés. *« Si on lâche sur la question des libertés on perd sur tout le reste, c'est pourquoi le syndicat ne peut pas être indifférent à la forme que prennent les institutions »*, a notamment souligné Philippe Mano.

Enfin, comme toujours dans les congrès FO, l'indispensable solidarité internationale entre les travailleurs a été très présente. Les premiers mots prononcés par Philippe Mano à l'ouverture du congrès ont d'ailleurs été pour Cécile Kohler et Jacques Paris, deux camarades de la Fnec-FP FO emprisonnés depuis un an en Iran. La question de la guerre en Ukraine n'a pas été éludée. Faisant leur la résolution du CCN de mars dernier, les délégués se sont notamment prononcés pour un cessez-le-feu immédiat et l'arrêt des combats.

Abrogation de la contre-réforme des retraites, augmentation des salaires, sauvetage des services publics, défense des libertés, solidarité internationale des travailleurs contre la guerre... Et la liste n'est pas exhaustive. Autant dire que la question du rapport de force se pose aujourd'hui avec une acuité toute particulière. Elle exige aussi d'être abordée en termes de syndicalisation, alors qu'à ce jour 75% des entreprises du secteur privé n'ont pas d'organisation syndicale a rappelé Frédéric Souillot.

**« Ne laissez pas tomber vos adhérents quand ils partent à la retraite ! »**

Ce congrès a permis de constater que l'Union départementale FO s'y emploie avec un dynamisme à toute épreuve, enregistrant de très bons résultats non seulement dans le cadre des élections professionnelles mais aussi en nombre de créations de syndicats, comme à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac ou tout dernièrement dans les laboratoires pharmaceutiques. Signe des temps aussi, plus de 750 syndiqués ont suivi des stages de formation syndicale durant ce dernier mandat, contre 550 lors du précédent.

L'Union départementale peut aussi être fière de son engagement dans la mobilisation contre la réforme des retraites, a souligné Marlène Fernandez, élue secrétaire générale adjointe.

En finançant plus de 50 bus pour les manifestations, l'UD a permis à près de 1000 salariés de communes du département éloignées de Bordeaux d'y venir, dont à peine 50% étaient syndiqués à FO. Cela a également eu pour effet de créer des liens pour faire que chaque sympathisant devienne un adhérent et le renforcement du tissu militant est d'ores et déjà gagné, car rien n'aurait été possible sans l'implication des camarades sur place.

L'implication des retraités dans le combat syndical, toujours nombreux dans les manifestations en Gironde, et dont plusieurs ont donné un coup de main enthousiaste à l'organisation du congrès de l'union départementale, a été démontrée par le bilan de l'activité de l'UDR dressé par Michelle Wagner. Avec ses 25 sections représentant les secteurs privés, publics et les différentes fonctions publiques, l'UDR occupe une place particulièrement importante dans la vie de la confédération, de l'Union confédérale des retraités et de l'Union départementale.

Mais cela n'a pas empêché Michelle Wagner de souligner dès le début de son propos les progrès qu'il reste à faire pour garder les adhérents lorsqu'ils partent en retraite, appelant notamment les syndicats qui n'ont pas de section de retraités à les informer de l'existence de la section des vieux travailleurs, section « *refuge* » a-t-elle expliqué, qui peut les accueillir quand ils ne sont plus en activité. Paul Barbier, secrétaire général de l'UCR invité au congrès, a lui aussi insisté sur ce point, concluant son intervention par cet appel : *« ne laissez pas tomber vos adhérents quand ils partent à la retraite ! »* et citant Victor Hugo : *« Ceux qui vivent sont ceux qui luttent »*.

Ce fut donc un « *beau congrès* » comme l'a dit Frédéric Souillot. *« Cette année, la confédération FO a 75 ans, et quand nous regardons dans la salle, nous ne les faisons pas »* s'est-il réjoui. Jusqu'au bout, les délégués ont exprimé leur combativité, entonnant l'Internationale et embrayant sur *« On est là, même si Macron ne veut pas nous on est là ... »*, avant de repartir le cœur à l'ouvrage, avec dans leur sacoche la brochure réalisée par la Commission Histoire de l'Union départementale et le cahier revendicatif récemment édité par la confédération.

**Evelyne SALAMERO**

\*En Gironde, il est de tradition que le congrès de l'Union départementale soit présidé par le ou la secrétaire d'un syndicat du département.

## « 100 JOURS » POUR TOUT CASSER ?

Macron, totalement isolé, confronté à un mouvement social puissant et installé dans la durée qui exige l'abrogation de sa loi sur les retraites, comptait sur la lassitude et la résignation. C'est raté ! Il s'efforce malgré tout de « reprendre l'initiative ». Il espère « tourner la page », passer à autre chose. Il avait dit que sa contre-réforme des retraites serait « la mère des réformes ». Mais pour des millions, c'est la « mère des batailles ». Elisabeth Borne a reçu les syndicats, séparément, les 16 et 17 mai. Mais le gouvernement n'a pu disloquer l'unité syndicale ; tous ont réaffirmé leur opposition à la contre-réforme des retraites et annoncé dans un communiqué commun une nouvelle journée de mobilisation le 6 juin.

Macron inaugure ses « 100 jours d'apaisement » par une offensive frontale contre la jeunesse et contre l'école de la République : « Tournée Expérience SNU » pour embrigader les jeunes, « Pacte » pour disloquer le statut des enseignants, contre-réforme de l'enseignement professionnel pour liquider les qualifications ouvrières et livrer au patronat une main d'œuvre juvénile gratuite... Mais là encore, ça ne passe pas !

Les jeunes sont en colère et il y a de quoi ! Parcoursup et le contrôle continu ont abouti à la liquidation du baccalauréat comme examen ponctuel final et premier diplôme universitaire. La loi Pénicaud du 5 septembre 2018, dite « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a restreint l'apport financier issu de la taxe d'apprentissage à 13% pour les lycées professionnels. Elle organise la privatisation de la formation professionnelle initiale publique et laïque sous statut scolaire par la généralisation de l'apprentissage. Elle tend à substituer des « blocs de compétences » aux diplômes nationaux reconnus et remet en cause les droits et garanties statutaires des professeurs de lycée professionnel (PLP). Elle a été confortée par la Transformation de la Voie professionnelle (TVP) de Blanquer, et sa « mixité des publics et des parcours » qui a aussi réduit significativement les horaires d'enseignement. Mais pour la Macronie cela ne suffit pas : « La bascule attendue entre le lycée professionnel et le CFA n'a pas eu lieu ». La contre-réforme Macron-Grandjean concerne un lycéen sur trois (soit : 621 000 jeunes) et environ 70 000 enseignants dont 54 000 professeurs de lycée professionnel (PLP). La vague de fond qui a réalisé l'unité de tous les syndicats de professeurs de lycée professionnel, et porté la grève historique des LP le 19 octobre 2022 pour le retrait de ce projet, puis d'autres mobilisations a contraint le gouvernement à reculer sur sa mesure phare : l'augmentation de 50% de la durée des stages en entreprises. Mais, le 4 mai 2023, Macron a relancé ce projet de contre-réforme.

La contre-réforme Macron-Grandjean n'a, bien entendu, pas pour but de remédier aux conséquences désastreuses pour les élèves, comme pour les professeurs, des contre-réformes antérieures. La loi Pénicaud n'est pas abrogée. Les 250 heures d'enseignements disciplinaires (dont 60 heures d'enseignement professionnel) volées aux élèves par la TVP de Blanquer ne seront pas rétablies. Il n'est pas non plus question de répondre aux manques criants de postes d'enseignants et d'autres catégories de personnels, ni d'augmenter les salaires. Habilement customisé (les médias ont surtout retenu les deux mesures phares : gratification de 50 à 100 euros pour les élèves en stage, payées par l'Etat et « cause nationale » dotée d'un milliard supplémentaire par an pour l'enseignement professionnel), ce projet, décliné en douze mesures, est aussi dangereux par ce qu'il dit que par ce qu'il tait. Il contient de redoutables chevaux de Troie. Certes, Macron n'a pas décidé de transférer l'enseignement professionnel initial public au ministère du travail - du moins, dans l'immédiat - comme le laissait craindre le projet initial et la nomination de Carole Grandjean, ministre déléguée auprès du ministre du travail. Mais en déduire que ce ne serait en définitive qu'une « réformette » relèverait de la myopie politique. Le très sérieux journal patronal *Les Echos*, (5 et 6 mai 2023) y consacre toute sa deuxième page ...

Pour les jeunes, c'est l'assujettissement immédiat aux besoins du patronat et la déqualification. Un « Bureau des entreprises » sera implanté dans chaque lycée professionnel, piloté par un délégué issu des entreprises. Les élèves « volontaires » pourront être encadrés et conseillés par un « mentor » issu du milieu professionnel. La contre-réforme réduit l'offre de formation par la refonte de la carte des formations en fonction des besoins du patronat local et la suppression des filières qui ont peu de débouchés dans le bassin d'emploi (mais qui peuvent en avoir ailleurs) ; Les filières porteuses pendant un temps peuvent ne plus l'être ensuite et inversement. Tant pis ! Les élèves de LP alimenteront prioritairement les métiers en tension, mal payés, pénibles, parfois saisonniers, etc. Seules les périodes de stage ouvrent droit à une gratification payée par l'Etat. Ils ne donnent lieu à aucun des prélèvements sociaux et n'ouvrent aucun droit. C'est une aumône, censée valoriser exclusivement les périodes en entreprise et dépréciant donc celles passées en cours au lycée..., aux antipodes de la revendication syndicale d'une allocation d'étude annuelle permettant à ces jeunes, le plus souvent issus de milieux défavorisés, d'aller vers l'autonomie. Pour les patrons, c'est une main d'œuvre gratuite, rendant encore plus illusoire les perspectives d'embauche futures.

Pour les enseignants, c'est une attaque en règle contre leur métier, leurs droits et garanties statutaires. Les desiderata patronaux exprimés via les Bureaux des entreprises au sein du lycée professionnel, le recrutement de contractuels pompeusement intitulés « *professeurs associés issus du monde professionnel* » que Macron privilégie, pèseront sur les contenus, les méthodes d'enseignement et remettront inévitablement en cause la liberté pédagogique des enseignants. 80 filières seront fermées entre la rentrée 2023 et celle de 2026. Des PLP, enseignants titulaires de disciplines professionnelles, partiront en reconversion ; ceux des disciplines générales pourront être affectés d'office en lycée ou en collège sur des postes vacants. Cela c'est l'aspect le plus brutal mais il y a pire et surtout plus pernicieux : le Pacte !

Cette mesure concerne tous les corps d'enseignants des premier et second degré. Comme le soulignent en substance les organisations syndicales, alors que l'inflation galope, que le pouvoir d'achat s'effondre, la soi-disant revalorisation annoncée par le ministre n'est ni substantielle, ni indiciaire. Seuls les enseignants en début de carrière bénéficieront d'une réelle augmentation de leur prime d'attractivité. Le gouvernement compte exploiter la paupérisation générale des enseignants pour faire éclater leur statut. Le levier c'est le Pacte. Pour perdre un peu moins d'argent, il faudra travailler plus, accepter de nouvelles missions. Il y aura donc nécessairement contractualisation et mise en concurrence des enseignants entre eux. La particularité du Pacte Lycée professionnel c'est qu'il n'est pas sécable. C'est tout ou rien. Les PLP assument déjà toutes les missions énumérées par le président pour prétendre aux 7500 euros annuels du pacte. Mais il n'est évidemment pas question de faire « *openbar* » ! Il y aura bel et bien concurrence. Elle est délibérément organisée pour diviser et briser la résistance des PLP. Mais il ne peut y avoir de gagnant. Les PLP sont écrasés de tâches multiples. Beaucoup se plaignent de cette polyvalence à outrance, du peu de temps dont ils disposent pour déjeuner à midi, des amplitudes journalières de travail parfois supérieures à 11h (RDV jusqu'à tard le soir avec des parents d'élèves posant problème, par exemple), C'est épuisant et cela contribue fortement à la perte de sens fréquemment évoquée par des enseignants. Interviewé, le 5 mai 2023, le ministre de l'Education nationale M. Pap N'Diaye, a parfaitement illustré la brutalité et le cynisme de la contre-réforme de l'enseignement professionnel censée « *répondre aux besoins de l'économie* », dont Macron a, de nouveau, tracé les contours, la veille, au lycée Bernard Palissy à Saintes. Le ministre a annoncé la fermeture de 80 filières, à la rentrée 2023.

« *Elles ne correspondent plus au marché de l'emploi* » ; « *surtout dans le tertiaire* ». Il a déclaré que les enseignants de ces filières « *peuvent se diriger vers le professorat des écoles. Un certain nombre d'entre eux le choisissent* » ou bien « *vers les collèges* ». Quel mépris pour les spécificités de chaque corps d'enseignants, dont celles des professeurs de lycée professionnel (PLP), et pour leurs disciplines, leur métier ! Ce n'est pas une proposition de reconversion, à moins de quatre mois, de la rentrée 2023 (aucun dispositif n'a été prévu pour cela), mais une injonction aux professeurs de à devenir « *bouche-trous* ». Déqualification et bricolage pour d'autres collègues qui se verraient reléguer à des tâches diverses, parfois fort éloignées de l'enseignement disciplinaire, au sein de leur établissement d'origine : « *Ils peuvent y animer un certain nombre de choses, par exemple les bureaux des entreprises que nous allons créer dans chacun des lycées professionnels* » ; « *Il y a également des formations en demi-groupe : des savoirs d'un certain nombre d'enseignants restent parfaitement utiles dans le cadre des lycées professionnels.* » Outre la méconnaissance évidente des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion des personnels de l'Education nationale, ces déclarations en disent long sur les arrière-pensées du gouvernement ! A Paris et dans le Grand-Est, la fermeture programmée de plusieurs Lycées professionnels et la restructuration d'autres établissements ajouteront au chaos. Quant aux hypothétiques 150 futures filières qui seraient ouvertes selon le ministre, celui-ci s'est abstenu de préciser : lesquelles ? où ? quand ? et qui assurera les formations ?

L'enseignement professionnel initial public et laïque sous statut scolaire, ses diplômes nationaux reconnus, le droit des jeunes à une véritable formation pour un vrai diplôme, un vrai travail, un vrai salaire, le statut des professeurs de lycée professionnel et les droits et garanties afférents, sont des conquêtes sociales arrachées à la Libération comme les retraites. Pour leur défense, on ne lâche rien !

**Jean-François LAREQUIE**

## LE MOT DE MICHELLE...

### Mon dernier mandat.

Lors de l'AG de l'UDR du 16 mars 2023, j'ai passé le « relais » à mon Camarade et adjoint Patrick Faucouneau, issu du syndicat des cheminots qui a toujours œuvré à mes côtés pendant toute la période où j'ai exercé en tant que Présidente de l'UDR et qui n'a jamais failli. En effet, il me paraissait logique de passer la main à un plus « jeune », d'autant qu'il en connaît parfaitement les rouages et le fonctionnement.

### Retour sur le passé.

En 2008, avec le Secrétaire Général de l'époque, Joël Rathonie à qui je rends hommage pour m'avoir fait confiance, nous relançons l'UDR qui vivotait. L'UDR a recommencé à fonctionner grâce à Pierrot Dubois notre trésorier d'hier et d'aujourd'hui, Raymond Julieti, si dévoué et toujours disponible, ma chère Jacqueline, toujours combative, Dédé Saurel qui nous a permis d'offrir à nos camarades retraités une complémentaire santé digne de ce nom, Jacques Guérinet, Jean-Paul Maraqué « notre Organisateur de sorties ». Je pense aussi entre autres à Pierre Bariant, Christian Félin qui siégeait au Coderpa, Ginette Loïselle et Jean-Claude Dartiailh de l'Association des Vieux Travailleurs, je ne peux pas tous les citer mais ils étaient là, fidèles au poste.

L'inter pro, je n'y connaissais pas grand-chose, moi qui suis issue de la fédération des PTT !

Pourtant, ce fut une belle histoire. J'ai pris la succession de Joël en 2015 et avec tous mes camarades nous avons fait de cette UDR ce qu'elle est devenue aujourd'hui : forte de ses 28 structures représentées, reconnue par l'intersyndicale girondine où notre UDR a souvent donné le ton et pris les initiatives, dynamique grâce aux camarades qui la composent.

Je passe sur tous les moments de convivialité que nous avons pu avoir tous ensemble, un véritable bonheur et aussi de grands moments de tristesse, lorsque les copains nous ont quittés.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué et qui contribuent encore à faire fonctionner notre UDR, de cette UDR dont je suis très fière.



Michelle WAGNER

**Rappel pour ceux qui souhaitent rester adhérents à notre organisation syndicale à la retraite**

« Retraité, un jour, Syndiqué toujours ». Telle est notre devise

Le passage à la retraite n'est pas une fin en soi, bien au contraire, à la retraite il faut continuer à se battre pour conserver nos acquis et en revendiquer d'autres.

Si dans votre syndicat, vous n'avez pas de section de retraité, venez nous rejoindre à l'association des vieux travailleurs. Ne résiliez pas votre adhésion, l'organisation a besoin de vous, vous bénéficiez des mêmes avantages : déduction fiscale, complémentaire santé, AFOC....

Si vous hésitez, contactez-moi au **06 81 63 23 48**.

Michelle Wagner

**BULLETIN D'ADHESION**

**À remettre à un militant F.O ou à adresser à U.D.R.F.O 33**

**17-19 Quai de la Monnaie 33080 Bordeaux Cedex**

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

Adresse Mail:.....

Téléphone:.....

Secteur d'activité avant retraite:.....



**2016**



**2022**



**2027**

Quelques photos du 29ème Congrès de  
l'Union Départementale cgt-Force Ouvrière de Bordeaux  
31 mai et 01 juin 2023 à Arcachon

